

fait 8 copies

CORRESPONDANCE
GÉNÉRALE

SUOMEN PUOLUSTUSVOIMAIN
YLIPÄÄLLIKKÖ

Grand Quartier Général,
~~XXXXXX~~ (H. de Walleville)
le 1 Mars 1942.

②

Le Président du Comité International
de la Croix-Rouge,
Genève.

GIF/FI
G25/Ravi
CONS.
M. Odier

Monsieur le Président,

Au cours de la guerre actuelle, déclanchée à la suite de la provocation de l'URSS, les Forces Armées de Finlande ont capturé un nombre considérable de prisonniers soviétiques. Malgré que l'URSS n'ait pas adhéré à la Convention de Genève et que la Finlande, par conséquent, n'a aucune garantie que les prisonniers de guerre finlandais en URSS soient soumis à un traitement juste et humain, la Finlande, malgré de nombreuses difficultés, a pour sa part strictement observé les stipulations de cette Convention, réglant le traitement des prisonniers de guerre ainsi que toutes les autres questions s'y rattachant.

Comme conséquence de nos deux guerres, la Finlande traverse actuellement une sévère crise alimentaire. En effet, les terrains cédés par la Finlande à l'URSS en vertu de la paix arbitraire de Moscou en mars 1940 étaient, au moment de leur reprise par nos troupes, presque entièrement en friche. De plus, le pays a eu pendant deux années successives des récoltes déficitaires. Il nous est pour l'instant impossible d'envisager une amélioration à cette crise aliment-

920 * - 6 MARS 1942

5
6 MARS 1942

aire, étant donné que par suite de la guerre et du blocus dirigé contre notre commerce maritime toute importation de l'étranger est pratiquement inexistante. Or, même en temps de paix, la Finlande dépend de l'étranger en ce qui concerne l'importation des céréales et des produits d'alimentation pour le bétail. Nous nous sommes donc vus contraints de rationner rigoureusement nos maigres stocks de vivres et de réduire au strict minimum les rations de chaque habitant.

La valeur en calories des rations attribuées aux prisonniers de guerre correspond actuellement à peu près à celle dont jouissent les travailleurs manuels. Par rapport à leur teneur en calories, ces rations suffisent plus ou moins s'il n'est question que de préserver l'état normal de santé d'une personne bien portante. Par contre, elles sont nettement insuffisantes en ce qui concerne la quantité de vitamines qu'elles contiennent. On a pu constater que, vu leur alimentation, l'état physique des soldats soviétiques a considérablement empiré au fur et à mesure que la guerre se prolongeait, et que beaucoup d'entre eux souffraient, au moment de leur capture, de sous-alimentation et d'avitaminoses. En maintenant les rations actuelles il n'est plus possible d'obtenir une amélioration dans l'état de ces prisonniers, et malgré toutes les tentatives de protection d'ordre hygiénique et tous les soins dont ils sont l'objet, nombreux sont ceux qui succombent finalement à la suite d'une totale exténuation ou de diverses infections.

Les prisonniers, capturés durant l'hiver 1941-42, étaient en majeure partie considérablement affamés. Au cours des interrogatoires ils ont déclaré, que depuis longtemps déjà leurs rations étaient fort maigres et peu variées, et qu'ils ne recevaient, pour la plupart, que du pain et des tourteaux. Parfois, à titre exceptionnel, on leur donnait comme viande celle des chevaux tués. Plusieurs cas

d'anthropophagie de l'aveu-même de certains prisonniers se sont produits.

Nous sommes désireux de respecter les exigences édictées par les traités internationaux et les lois humanitaires dans le traitement de nos prisonniers de guerre, mais nous nous trouvons devant une crise, dont il nous est impossible de venir à bout par nos propres moyens. La situation critique de notre pays pour ce qui est dû au ravitaillement ne nous permet pas d'améliorer ni la qualité ni la quantité de la nourriture des prisonniers. Nous ne sommes malheureusement même pas en mesure de garantir que le niveau d'aujourd'hui pourra à la longue être maintenu. Toute augmentation des rations des prisonniers devrait s'effectuer au détriment de notre population civile.

En portant une telle situation à la connaissance du Comité International de la Croix-Rouge, nous espérons qu'il voudra bien s'intéresser au sort de nos prisonniers et qu'il trouvera le moyen de leur venir en aide. Le besoin le plus urgent que nous éprouvons pour le moment consiste en vivres et médicaments. De notre part, nous serions très heureux de recevoir un délégué du Comité à la disposition duquel nous donnerions toutes les facilités de contrôler que les envois destinés aux prisonniers sont entièrement et exclusivement mis à l'usage des prisonniers de guerre soviétiques en Finlande.

Vu l'état de guerre qui régné actuellement en Finlande, je vous prierais de bien vouloir traiter les questions exposées ci-dessus d'une manière confidentielle.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

LE PRÉSIDENT DE LA CROIX-ROUGE FINLANDAISE

Mannerheim

COPIE
ID

G.17/Fi
Cons.
G.25/Rav.

8001 HELSINKI 227 63/60 15 2104 ETAT -

INTERCROIXROUGE GENEVE

Remercions amabilité considérer requête stop nombre
 prisonniers guerre soviétiques environ 47000 stop
 Désirerions recevoir 20000 millions unités interna-
 tionales concentrés A vitamines 500 kg. C vitamines
 200000 kg graisses alimentaires 500000 kg conserves
 de viande 200000 kg sucre stop quantités calculées
 pour six mois stop pouvez câbler ces renseignements à
 Amcross stop soulignons nécessité mesures urgentes
 -Croixrouge finlandaise Mannerheim -

Кр Кр. 92

Перевод с французского.

Т Е Л Е Г Р А М М А

Из Женевы
25 июля 1942г.

Его Превосходительству
МОЛОТОВУ,
Народному Комиссару Ино-
странных Дел.

Москва.

Финляндское правительство просит нас обратиться еще раз к Правительству СССР с тем, чтобы получить информацию о финских военнопленных, находящихся во власти советских сил. Списки, которые мы уже получили от финляндского правительства, могут быть немедленно обменены при нашем посредничестве, как только будут получены также списки финских военнопленных. Принцип взаимности, принятый согласно заявлениям советского и финляндского правительств в 1941 г., мог бы быть, таким образом, в действительности обеспечен в соответствии с Гаагской Конвенцией 1907 г. и Женевской Конвенцией 1929 г. о раненых и больных.

Ввиду того, что все его различные предложения относительно посылки в Москву делегации для облегчения начала этой работы остались без ответа, Международный Комитет Красного Креста ограничивается сегодня предложением приступить к взаимной и одновременной посылке сведений о военнопленных и предоставляет себя в полное распоряжение в качестве посредника по обмену.

Международный Комитет Красного Креста одновременно с этой телеграммой направляет Вашему Превосходительству письмо, чтобы дать дополнительные сведения по всей совокупности вопроса.

ГУБЕР.

Международный Красный Крест
4073.

+ Разослано:
т.т. Молотову

Бышинскому,
Декановскому,
Лозовскому,
Соболеву,
Павлову А.,
Орлову,
в дело.

Л. Сталин

Перевел - *Козлов*. (Подчероб)

Козлов

C o p i e

Division des Secours

Secrétariat

RM/KE

S.1.54.31/I

No.

Genève, le 14 Octobre 1942.

917/Finl

NOTE POUR LA DELEGATION DU COMITE INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE A BERLIN

Concerne: envois de secours aux prisonniers de guerre
russes en Finlande.

En réponse à votre note No. 1630 du 9
septembre 1942, nous vous informons que nous attendons
actuellement 3733 colis standard de vivres de la Croix-
Rouge Américaine destinés aux prisonniers de guerre russes
en Finlande. En outre un envoi de 500.000 capsules de vi-
tamines de la Croix-Rouge Canadienne est attendu pour ces
mêmes prisonniers de guerre

Pour le Comité International
de la Croix-Rouge

H. Wasmer
Directeur a.i.
de la Division des Secours

S. Sanitaire
M. Wilhem
Archives 01